

EDITO du président



L'année 2019 semble à peine entamée que voilà déjà arrivée la saison estivale sur la côte sud des Landes !

Si la venue des vacanciers sur notre territoire génère une activité particulière pour les nombreux établissements touristiques du territoire, il en est de même pour le Sitcom qui se plie en quatre pour organiser au mieux la gestion des déchets générés par les vacanciers...

Ainsi, depuis les premiers week-ends de mai et jusqu'à la Toussaint, en passant bien entendu par les deux mois de juillet et août, les équipes du syndicat se font fort d'adapter au quotidien la collecte et le traitement des déchets en maintenant un service public de qualité auprès des usagers, dans des conditions environnementales et de sécurité optimales.

Mais la saison estivale ne fait pas passer pour autant au second plan les autres objectifs du syndicat en matière de prévention, de tri et de valorisation des déchets pour lesquels les initiatives menées présentent des résultats très positifs, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été sur la côte sud des Landes !

Alain CAUNÈGRE,
Président du Sitcom Côte sud des Landes



ACTUALITÉ

SAISON ESTIVALE : VIGILANCE ROUGE POUR LES DÉCHETS

On se réjouit de l'arrivée de l'été, synonyme de vacances pour beaucoup d'entre nous. Pour le Sitcom, la saison estivale est synonyme de production de déchets supplémentaire. Pour faire face à cette augmentation et afin de maintenir un service de qualité, le Syndicat a développé, au fil des années, son offre de moyens et d'équipements à disposition de sa population estivale. Petit tour dans les coulisses de la saison estivale.

Des moyens humains pour renforcer les équipes de collecte

La région étant particulièrement touristique, la population présente sur le territoire des communes est multipliée par deux et demi en période de pointe, soit près de 350 000 personnes. Le Syndicat doit rester vigilant, s'adapter et être réactif car la saison estivale est une période durant laquelle le surcroît d'activité entraîne une multitude de difficultés supplémentaires à résoudre et ce, dans des délais souvent très courts. Les zones à fort potentiel touristique et les commerces sont collectés plus fréquemment durant l'été : sept fois par semaine pour des communes du littoral alors que les camions passent deux fois par semaine hors saison. Des moyens humains doivent donc être mis en place pour renforcer les équipes de collecte. Pour cela, dès le mois de février une soixantaine de recrutements d'agents saisonniers sont déterminés afin de pallier les besoins de la saison. Une période de formation est organisée sur la connaissance du métier et des règles de sécurité afin de leur permettre d'être opérationnels. De même, pour préparer la saison, les agents permanents sont formés tout au long de l'année. A la collecte des ordures ménagères, la majorité des agents est titulaire du permis poids-lourds afin de pouvoir être affectés,

l'été, à un poste de chauffeur, lors de la multiplication des équipes. A la collecte sélective, ces formations permettent aux agents qui renforcent l'équipe d'avoir ainsi une bonne connaissance de l'ensemble des circuits.



Dans un territoire à forte vocation touristique comme le nôtre, la politique de gestion de déchets constitue un enjeu majeur. Donner aux vacanciers les moyens techniques de trier leurs déchets est une des conditions sine qua non de sa réussite. Mais ce n'est pas la seule condition : les moyens humains sont fondamentaux puisqu'il faut multiplier les équipes pour multiplier les fréquences de collecte et ainsi gérer au mieux ce surplus de déchets.

SOMMAIRE

- ① SAISON ESTIVALE
- ② BILAN 2018 DES DÉCHETS
- ④ EN ROUTE VERS LA SIMPLIFICATION DES TRIS
- ⑤ DÉCHETS DES MANIFESTATIONS
- ⑥ LA PRODUCTION D'ÉNERGIE
- ⑦ RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION





DOSSIER

BILAN DES DÉCHETS 2018

Le bilan des déchets de l'année 2018 est connu : un meilleur tri sur la côte sud des Landes et un taux de valorisation record.

■ COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

73,3%

Taux de valorisation
en 2018

68%

en 2017

64 708 t.

ORDURES MÉNAGÈRES

Traitées à l'unité
de Valorisation Énergétique
de Bénesse-Maremne.



Sitcom
MAYENNE-LES-BAUGES AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

14 039 t.

COLLECTES SÉLECTIVES

Triées au centre de tri Canopia ou
reprises directement
par les repreneurs.



190 467 t.

DANS 26 DÉCHETTERIES

Encombrants, végétaux,
déchets ménagers spéciaux
et déchets professionnels
réceptionnés dans
les 26 déchetteries.



23 229 t.

DÉCHETS PROFESSIONNELS

Déchets des activités
professionnelles pris en charge par
le Sitcom, en complément de ceux
collectés en déchetterie.

385 t.

BIODÉCHETS

Collectées séparément
auprès des gros
producteurs en vue d'une
méthanisation.

292 443

tonnage total en 2018

+8,10%

par rapport au
tonnage total
2017



DOSSIER



■ VALORISATION

23%

Déchets recyclés.
66 458 tonnes



24%

Déchets valorisés
 en électricité.
71 205 tonnes



26%

Déchets transformés
 en amendement
 organique.
76 685 tonnes

27%

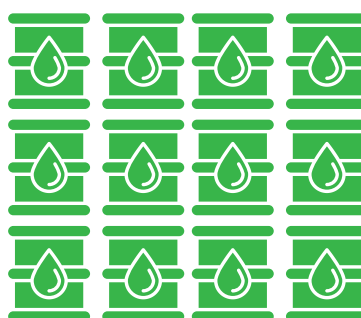
Déchets stockés.
78 083 tonnes
 dont 74 196 tonnes
 de déchets inertes

■ RESSOURCES PRÉSERVÉES



35 000 HABITANTS

Alimentés
 en électricité



3 800 TONNES

Équivalent
 pétrole
 évitées par an



17 000 VÉHICULES

Évités par an
(35 000 t. CO₂)



DOSSIER

EN ROUTE VERS LA SIMPLIFICATION : EN 2022, 100 % DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SERONT TRIÉS

Depuis les années 90, nous trions le plastique mais uniquement les bouteilles et les flacons. En 2011, en France, une expérimentation de l'extension des consignes a débuté. Si bien que dans certaines zones, les habitants trient aussi les pots de yaourt, barquettes alimentaires et films etc. Au vu des résultats encourageants de cette phase de test, d'ici 2022, l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique sera une réalité pour les Français, quel que soit leur lieu d'habitation. Concrètement, il sera alors possible de jeter tous les emballages en plastique dans le conteneur de tri.

Plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont mises sur le marché chaque année et seules 230 000 sont recyclées. Le taux de recyclage est de 22,5% en 2010 pour l'ensemble des emballages en plastique et de 46% si on ne considère que les bouteilles et les flacons. L'enjeu est donc de taille pour la France.

AUJOURD'HUI, NOUS POUVONS TRIER :

Les bouteilles et flacons en plastique



D'ICI 2022, NOUS POURRONS AUSSI TRIER :

Les pots de yaourt, barquettes, films... qui vont pouvoir être plus recyclés ou valorisés



POURQUOI LE TRI DE TOUS LES PLASTIQUES NE COMMENCE-T-IL PAS AUJOURD'HUI SUR LA CÔTE SUD DES LANDES ?

Historiquement en France, seuls les bouteilles et flacons en plastique faisaient partie des consignes de tri. Ils sont majoritairement composés de deux types de plastique (le PET et le PEHD) qui disposent de filières de recyclage éprouvées et pour lesquelles il existe des débouchés réels.

Grâce aux progrès techniques et industriels accomplis en 25 ans, on estime aujourd'hui que la majeure partie des emballages en plastique (pots de yaourts, barquettes, films...) pourrait être recyclée.

Toutefois, ce recyclage nécessite la modernisation de l'unité en charge du tri des collectes sélectives du Sitcom : un travail en collaboration entre trois collectivités voisines est mené afin de mutualiser les moyens, réduire les coûts et optimiser les performances de ce nouvel équipement qui pourrait être opérationnel en 2022 !

D'ici là, la meilleure façon de valoriser ces emballages en plastique est de les jeter dans la poubelle traditionnelle pour en récupérer l'énergie calorifique au moment de l'incinération.



UN BON EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CIRCUIT COURT

À Soustons, en pleine forêt des Landes, l'usine PACCOR, qui assure notamment la fabrication de couvercles en plastiques pour l'industrie agro-alimentaire, investit depuis plusieurs années pour réduire son utilisation de matière vierge et s'approvisionner localement en PET recyclé. Spécialisé dans la production par thermoformage d'emballages primaires plastiques pour des marques célèbres, le site utilise aujourd'hui près de 70 % de PET recyclé. Ce plastique PET est issu principalement du tri sélectif des usagers du Sitcom Côte sud des Landes.





RÉDUCTION DES DÉCHETS

DÉCHETS DES MANIFESTATIONS : LE SECRET, C'EST D'ANTICIPER !

Un évènement, quel qu'il soit, génère une quantité plus ou moins importante de déchets et cette gestion est souvent minimisée ou oubliée par les organisateurs.

Alors pourquoi ne pas organiser une manifestation « vertueuse » dans la gestion de ses déchets ?

ANTICIPER ? OUI MAIS COMMENT ?

Identifier les déchets

Faire un inventaire de ses achats afin de déterminer les types et quantités de déchets qui seront produits.

Réduire ses déchets

Réfléchir en amont aux conditionnements de ses achats, à l'utilisation de verres ou de vaisselles réutilisables, ... est le meilleur moyen de limiter sa production de déchets.




Organiser

Pour mettre en place le tri, l'implantation du « point déchets » doit être pensée dès le début de l'organisation.

Mobiliser et impliquer les équipes

Il est nécessaire de désigner un « référent déchets » qui aura en charge la gestion des déchets et la mise en place d'une équipe déchets pour assurer une bonne gestion de jour de la manifestation.

3 OBJECTIFS

-  Réduire les quantités
-  Triier les déchets afin qu'ils soient valorisés et recyclés
-  Efficacité et gain de temps le jour de la manifestation

COMMENT METTRE EN PLACE LE TRI ?

Si votre manifestation est organisée sur l'une des communautés de communes : Marenne Adour Côtes Sud, Pays d'Orthe et Arrigans, Seignanx ou Côte Landes Nature, le Sitcom peut vous accompagner dans votre démarche. Si la quantité de déchets est suffisante, le Sitcom met à votre disposition des conteneurs pour le tri du verre, des bouteilles en plastique, des emballages métalliques, des briques alimentaires, des cartons...



CONTACTEZ DÈS LA PRÉPARATION DE VOTRE ÉVÈNEMENT LE SITCOM CÔTE SUD DES LANDES

Sitcom

contact@sitcom40.fr - www.sitcom40.fr



AFIN DE RÉDUIRE VOS GOBELETS EN PLASTIQUE... ADOPTEZ LE VERRE RÉUTILISABLE !

Le Sitcom peut vous aider financièrement pour l'achat de verres réutilisables. Ce verre comporte un message de réduction des déchets et le visuel du partenaire.

Renseignement et conditions de partenariat sur www.Sitcom40.fr



DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS



24 250 verres

mis sur le circuit en partenariat avec le Sitcom

33

manifestations

engagées dans une démarche de tri en 2018

Des manifestations exemplaires aussi dans des actions de réduction : dons des épluchures aux animaux, utilisation de vaisselle et verres réutilisables, utilisation des restes de repas ...



VALORISATION

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE : UNE SECONDE NATURE POUR LE SITCOM

Depuis juillet 2016, avec la mise en service de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), le Sitcom produit de l'électricité grâce aux ordures ménagères. Aujourd'hui, ce sont près de 55 GWh/an qui sont produits soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 35 000 habitants. Mais l'UVE n'est pas le seul équipement à produire de l'énergie. Avec ses différents ateliers, le site de la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Mareme apporte aussi sa pierre à l'édifice énergétique !

LE SITCOM, LAURÉAT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Le Sitcom a été retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'installation d'une toiture photovoltaïque d'1,4 ha sur son bâtiment de traitement des mâchefers*. En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société QUADRAN, cette installation permettra la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1 200 habitants. Cet ouvrage, qui sera mis en service fin 2019 constituera la plus grande toiture photovoltaïque de la région.

*Mâchefers : résidus solides résultant du four de l'Unité de Valorisation Énergétique (cendres + imbrûlés)



LES DÉCHETS DE BOIS SONT TRANSFORMÉS EN COMBUSTIBLE

Le bois collecté en déchetterie ou en apport direct, composé de palettes, de rondins ou de souches est valorisé par le Sitcom, sur le nouvel atelier « bois » de la plate-forme. Deux débouchés sont possibles : le premier est la préparation de bûches de bois à partir des rondins, avec une fendeuse. Le deuxième, concernant tout le bois, est la fabrication de plaquettes énergie, grâce à un croque-souches, un broyeur et un crible. Ces différentes plaquettes sont mélangées ensemble dans différentes proportions, en fonction des demandes des clients, pour approvisionner des chaudières de valorisation biomasse. Grâce à ce combustible, ces unités produisent de l'électricité et de la vapeur pour leurs propres besoins ou pour alimenter des entreprises voisines.

LES ENCOMBRANTS DE LA DÉCHETTERIE VALORISÉS ÉNERGÉTIQUEMENT

Les déchets de la benne « Tout Venant Incinérable » de la déchetterie sont acheminés sur l'atelier de broyage de la plate-forme. Après broyage, ils sont incinérés dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) en mélange avec les ordures ménagères provenant de nos poubelles. Ces déchets permettent ainsi un fonctionnement optimum de l'UVE car ils possèdent un pouvoir calorifique bien supérieur aux ordures ménagères.



UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : OBJECTIFS ATTEINTS.

Depuis sa mise en service et une période de réglage de près d'un an, le rendement et la production électrique de l'UVE sont aujourd'hui optimaux.

7 000 TONNES de bois valorisé

1,4 Ha de panneaux photovoltaïques
et 2 MWtt de puissance produite

21 000 TONNES
de Tout Venant Incinérable valorisé

À SAVOIR

LES FEUX DE DÉTRESSE
on ne les accepte
PAS en déchetterie!



DÉPOSEZ LES GRATUITEMENT
DANS VOTRE MAGASIN D'ACCASTILLAGE
LORS DE L'ACHAT DE PRODUITS NEUFS

*Feux à mains, Fusées parachutes et Fumigènes



RÉDUCTION DES DÉCHETS

RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION, QUEZAKO ?

On l'entend partout ! « Donnez », « Faites du réemploi », « réutilisez ». Aujourd'hui, à moins de vivre caché, tout autour de nous nous pousse à réfléchir autrement vis-à-vis d'une société de consommation encore très présente. Cela mérite de s'attarder un instant sur le sujet et de faire une petite mise au point.

Le réemploi et la réutilisation se distinguent par le passage ou non par le statut de déchet du bien en fin de vie. C'est plus clair ? Toujours pas ? Voici des exemples illustrés :

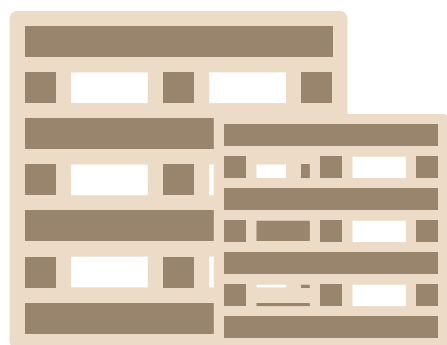
EXEMPLE 1

Je ne veux plus de ma cafetière et je la donne ou la vends à ma collègue = **RÉEMPLOI**, car ma collègue se servira de ma cafetière. Le produit reste un produit. C'est la même chose si je donne cette cafetière à une association qui va la revendre.



Que ce soit le réemploi ou la réutilisation, les deux contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets. Les activités de réemploi et de réutilisation permettent donc d'allonger la durée d'usage des produits.

En effet, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire et non plus « linéaire ». Le programme de prévention 2018-2023 du Sitcom Côte sud des Landes constitue, quant à lui, un levier pour la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des déchets comme on peut le voir ci-contre.



EXEMPLE 2

Je dépose une palette en bois à la déchetterie gérée par le Sitcom. Ma palette devient un déchet, géré par le Sitcom. Après broyage, le Syndicat va fabriquer de l'allume-feu ou du paillage. Ici, on parle de **RÉUTILISATION**.

Vêtements ou chaussures trop petits, démodés ? Bref, si vous ne les portez plus ne les jetez surtout pas à la poubelle car ils peuvent avoir une deuxième vie !

En ce qui concerne les textiles, le linge de maison et les chaussures, hormis les déchetteries et le don direct, des bornes réparties sur tout le territoire permettent de les collecter. Soulignons que, même démodés, usés, troués ou déchirés, ces textiles peuvent être recyclés.

Plus d'infos pour trouver une borne Textile sur www.Sitcom40.fr ou Emmaüs : www.emmaus-france.org ou Association Voisinage : www.association-voisinage.fr



LE SITCOM SOUTIENT LES ASSOCIATIONS LOCALES EMMAÛS ET VOISINAGE

Vêtements, jouets, vaisselles, meubles, électroménager... Pensez aussi aux associations ou structures d'insertion, ils donneront une seconde vie à vos objets. Depuis quelques années, le Sitcom Côte sud des Landes met à votre disposition des conteneurs pour le don sur cinq déchetteries : Tarnos, Soorts-Hossegor, Bénesse-Maremne, Peyrehorade et St Martin de Seignanx pour Emmaüs, Soustons, Saint Vincent de Tyrosse et St Martin de Hinx pour l'association Voisinage. Le SITCOM s'est associé à ces deux entités, mais vous pouvez faire le choix de donner vos objets à d'autres associations qui en feront également bon usage (Secours populaire, Secours catholique, ...).

ANNONCE N°2

Chaise ayant les pieds sur terre...
cherche nouvelle famille pour relation durable



**OBJET EN BON ÉTAT ?
DONNER...
C'EST TOUJOURS
LE DÉBUT
D'UNE NOUVELLE
HISTOIRE...**

Agence Coire : 06 12 98 81 92



EN BON ÉTAT ? DONNER PLUTÔT QUE JETER
WWW.SITCOM40.FR

Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Sitcom Côte sud des Landes
62 chemin du Bayonnais
40230 BENESE MAREMNE
05 58 72 03 94
www.Sitcom40.fr

Directeur de la publication :
Alain CAUNÈGRE
Rédaction :
Sitcom Côte sud des Landes
Conception :
Audrey BIRLES
www.audrey-birles.com

Impression :
Dax Barrouillet Imprimerie -
Narrosse
Dépôt légal : Juin 2019
Tirage : 62 300 exemplaires
ISSN : 2108 - 3258

Crédits photos : P. VALLEAU,
Sitcom Côte sud des Landes,
Citeo
Prochain numéro :
2^{ème} semestre 2019